



L'ENTRETIEN DES PARQUETS HUILÉS

Les finitions huilées de nos parquets conservent l'aspect authentique du bois grâce à des composants à base de minéraux naturels telle que l'huile de lin. L'huile pénètre dans les pores du bois tout en le laissant respirer et lui assure une protection idéale contre les salissures. Pour garantir la qualité de votre parquet dans la durée, il est impératif de respecter les consignes suivantes et d'utiliser les produits d'entretien spécialement adaptés.

1 – Sur le chantier après la pose :

Natural Wood travaille avec différents partenaires et fabricants d'huiles. C'est pourquoi, selon le coloris que vous avez choisi, une application d'huile d'entretien Natural Wood en fine couche sur chantier pourra éventuellement être nécessaire afin de préserver l'aspect d'origine de votre parquet à long terme et de compléter son imperméabilité (application simple au balai microfibre). Dans tous les cas, se référer à notre tarif professionnel en vigueur pour identifier votre coloris et les préconisations qui sont liées. L'indication est aussi portée sur les documents relatifs à votre commande (devis, confirmation de commande, facture).

En cas d'application d'huile d'entretien Natural Wood sur chantier, prévoir quelques jours pour un séchage à cœur. Nettoyez à sec uniquement.

Pendant cette période, il est conseillé de ne pas couvrir le parquet (ex : tapis) et d'éviter des projections humides.

2 – Le nettoyage courant :

Le parquet doit être dépoussiéré régulièrement au balai ou à l'aspirateur et nettoyé occasionnellement à l'eau claire, en utilisant toujours un matériel bien essoré (serpillère humide seulement et non mouillée). Ne jamais laver à grande eau.

En cas de salissure, éliminer les tâches à l'aide d'un savon pour parquet huilé uniquement.

Ne jamais utiliser de produits ammoniaqués, siliconés ou détergents. N'utiliser que de l'eau froide.

Évitez tous les mouvements qui risquent de rayer votre parquet comme les déplacements de meubles lourds, les gravillons ou le sable sous les chaussures. Il est conseillé d'utiliser un tapis brosse à l'entrée de la pièce et de protéger les pieds de chaises et de meubles par des patins de protection.

Ne jamais laisser d'eau ou un quelconque liquide stagner sur votre parquet.

Ne jamais utiliser de nettoyeur vapeur.

3 – L'entretien occasionnel :

Une à trois fois par an, ou plus si nécessaire et selon l'utilisation du local, il sera important d'appliquer une couche d'huile d'entretien incolore universelle Natural Wood afin de nourrir votre parquet huilé, spécialement aux endroits de fortes sollicitations et de risque de tâche (exemple : autour d'une table à manger ou aux endroits de passage). Cette application est nécessaire pour conserver l'imperméabilité de votre parquet et pour lui maintenir son aspect d'origine.

Il est conseillé de faire un essai préalable pour voir si le résultat vous convient. Bien respecter la notice d'utilisation indiquée sur le produit. Évitez les surcharges d'huile d'entretien qui empêchent le séchage et pourraient entraîner un encrassement anormalement rapide de votre parquet. Laissez sécher quelques heures avant la remise en service. Une bonne ventilation de la pièce créera un courant d'air et facilitera le séchage.

L'application se fait simplement à la serpillère, au balai microfibre ou au balai éponge.

Si vous avez choisi une « option grand passage » lors de la commande de votre parquet, il n'est plus nécessaire d'appliquer occasionnellement une huile d'entretien.

4 – La rénovation partielle :

Localement, sur une zone particulièrement endommagée (abrasion, forte rayure ou autre) une réparation est toujours possible. À l'aide d'une laine d'acier ou d'un papier légèrement abrasif, dépolissez légèrement la zone à rénover avant d'appliquer l'huile de réparation. Dans tous les cas, consultez votre conseiller Natural Wood au préalable afin de bien définir votre besoin, les étapes d'application étant variables suivant les différentes gammes (Au Naturel - Aquarelle - Pastel - Factory etc.).

5 – Consignes d'utilisation à respecter :

L'humidité de l'air doit toujours se situer entre 45% et 65%. En dessous, le bois peut se rétracter et créer des gerces ou une délamination de parement (pour un parquet contrecollé).

Pour un chauffage au sol, la mise en route doit être impérativement lente et progressive.



**NATURAL
WOOD**

ZAC du CIT - 13 Avenue de l'Europe 59223 Roncq
Tél. : +33 (0)3 20 68 46 68 - Fax : +33 (0)3 20 70 38 07
contact@natural-wood.fr - www.natural-wood.fr